



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

Luxembourg, le 24 février 2026

**Le Ministre de la Culture,**

Considérant que la mesure 21 du *Kulturentwécklungsplang* préconise qu'il serait opportun de «mettre en place un système de décernement de prix mettant en valeur les créations culturelles et artistiques» et ce dans tous les domaines;

Considérant qu'il convient de créer un prix national de l'architecture – *Lëtzebuenger Architekturpräis* venant récompenser l'œuvre d'un/e architecte autochtone;

Considérant qu'en vue de l'attribution du premier *Lëtzebuenger Architekturpräis* en 2026 il convient de constituer un jury mandaté de désigner l'architecte lauréat/e de ce prix;

**Arrête:**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Sont nommés membres du jury du *Lëtzebuenger Architekturpräis* 2026:

Monsieur Ivan BLASI, architecte, professeur au CAB - Centre d'architecture de Barcelone et directeur des EUmies Awards;

Madame Eléonore MIALONIER, historienne de l'art et chargée de projet architecture/design/métiers d'art à Kultur|Ix – Arts Council Luxembourg;

Monsieur Peter CACHOLA SCHMAL, architecte, curateur et directeur du DAM – Deutsches Architekturmuseum;

Monsieur Klaas DE RYCKE, ingénieur-architecte, associé et directeur du bureau Bollinger+Grohmann et professeur invité à l'Université du Luxembourg;

Madame Inge VINCK, architecte, fondatrice de l'agence Architecten Jan de Vylder Inge Vinck et professeure à la Kunstakademie Düsseldorf;

Madame Julie WILHELM, architecte, associée fondatrice de l'agence Muller+Wilhelm architectes et vice-présidente de la Maison européenne de l'architecture.

**Art. 2.** Madame Claudine HEMMER du ministère de la Culture assistera le jury comme secrétaire, sans droit de vote.

**Art. 3.** Une copie du présent arrêté est expédiée à chacun/e des membres du jury pour lui servir de titre. Copie en est transmise pour information à la Cour des comptes.



Eric THILL  
Ministre de la Culture